

CONSEIL D'UFR
PROCES-VERBAL N°3
du 23 mars 2017

Présents : Benoît AUBIGNY, Frédéric CHAUVAUD, David CLARYS, Vanessa ERNST-MAILLET, Catherine ESNARD, Muraad HAMAIDI, Camille HOCHEDÉZ, Wenceslas LIZE, Noémie MOCQUANT, Eric PALAZZO, Catherine POILBLANC, Pauline QUEMART, Ghislaine STOUDER, Gabriel TRICOCHÉ, Chantal VALLET, Fabrice VIGIER.

Absents ayant donné procuration : Carla CHABRAT à Noémie MOCQUANT ou à défaut Gabriel TRICOCHÉ, Jean-Claude CROIZET à David CLARYS, Virginie LAVAL à Pauline QUEMART, Ludovic LE BIGOT à Fabrice VIGIER.

Membres invités présents : Alexis AVDEEFF, Henri ECKERT, Philippe GROSOS, Yvan HOCHET, Eric MARCEAU, Vincent MICHEL, Catherine TREHONDAT, Alexandre VINCENT, Cécile VOYER.

Invités exceptionnels : Christine FERNANDEZ, Myriam MARCIL.

Excusés : Claire BEAUSSE, Héroïse BRUNE, Carla CHABRAT, Henri COLIN, Jean-Claude CROIZET, Laurent DESPLAT, Jean-Marie LECOINTRE, Emmanuelle VAREILLE.

Avant-propos :

- L'ensemble des responsables de départements et de laboratoires seront contactés prochainement pour l'organisation des réunions souhaitées avant la pause pédagogique de cet été. Ces rencontres doivent permettre de faire le point sur l'offre de formation, les visites HCERES et pour échanger également sur les perspectives.
- Pas de conseil au mois d'avril pour cause d'élections et de période de congés. La direction souhaite attendre le renouvellement des différents collèges pour ensuite informer le conseil des prochaines commissions qui seront mises en place.
- Bienvenue à Fabrice VIGIER qui a rejoint l'équipe de direction en tant qu'adjoint à l'assesseur à la pédagogie.

1. Approbation du procès-verbal du 23 février 2017

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation par Mme Christine Fernandez, Vice-présidente aux relations internationales, de la politique relations internationales de l'Université de Poitiers

- Madame Christine Fernandez est Vice-Présidente chargée des Relations Internationales depuis le 1^{er} juin.
 - Université de Poitiers → 1 des taux les plus élevés d'étudiants internationaux Environ 4200 ce qui représente un peu plus de 16% des effectifs. Ces échanges permettent soit la délivrance d'un diplôme soit un simple module.
 - La plupart des étudiants se déplacent grâce au programme ERASMUS qui a fêté ses 30 ans cette année. Ce réseau est né du réseau de Coimbra qui regroupe les plus anciennes universités d'Europe dont 2 en France, Poitiers et Montpellier. Ce réseau à l'origine de ERASMUS a donné l'idée à l'Europe de ce dispositif.
 - L'accueil des étudiants se fait soit par des accords bilatéraux, soit par ERASMUS classique soit par ERASMUS MIC = Mobilité Internationale de Crédits pour tout ce qui est hors Europe
 - L'ensemble des conventions signées sont disponibles et consultables sur le site.
 - Le dispositif Erasmus Mundus est également un programme qui vise à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur européen et à renforcer la compréhension interculturelle. Le programme Erasmus-Mundus encourage et soutient la mobilité des personnes et la coopération entre établissements européens et non européens.
→ International Master in Applied Ecology (IMAE)
Le montage de Master Erasmus Mundus est possible mais cela demande un gros travail notamment au niveau des partenariats.
 - Les partenariats se font avec L'Université de Poitiers mais aussi Grand Poitiers, la Préfecture de la Vienne et le CROUS.
 - Priorités du service RI :
 - Favoriser des partenariats pluridisciplinaires.
 - Avoir des partenariats privilégiés afin de favoriser une action sur la durée et significative.
Les financements seront privilégiés pour ce type de partenariats.
 - Le service des Relations Internationales de l'Université de Poitiers regroupe :
 - ⇒ Une Vice-Présidente chargée des relations internationales, Christine Fernandez
 - ⇒ Un Chargé de mission réseaux européen et HRS4R, Ludovic THILLY
 - ⇒ Une Responsable de la Direction des Relations Internationales, Christine ROBUCHON
 - ⇒ Assistée de Jean-Marie PINCEMIN pour la Recherche- Programmes européens de recherche
- Il s'agit d'un service transversal dont les principales actions sont les suivantes :
- La participation à des réseaux internationaux
 - Les appels à projets
 - Le soutien à la mobilité
 - La participation à la MIPI = Mission Ingénierie des Projets Internationaux – outils d'aide au montage des projets internationaux de recherche et/ou formation
- Il est demandé un correspondant par composante, réseau de correspondants qui se réunit tous les deux mois.

Eric Palazzo précise qu'il souhaite mettre en place au sein de l'UFR une politique à l'international, renforcer les liens institutionnels pour favoriser le montage de programmes communs internationaux. Laure Tessier du service des Relations Internationales de l'UFR doit produire un document de synthèse sur les relations internationales aujourd'hui qui servira de base à cette réflexion.

Eric Palazzo précise également qu'il est envisagé un assesseur à l'International au sein de SHA. Alexis AVDEFF a accepté temporairement d'être ce correspondant.

Questions :

- Les priorités sont-elles exclusives ? Non, le dossier sera pris en compte.
- Peut-on privilégier des localisations ? Si oui, une phase de prospection est nécessaire ce qui induit un délai de mise en place.

3. Collaboration UFR SHA - SCD

Présentation par Myriam MARCIL, directrice du Service Commun de Documentation :

Le Service Commun de Documentation a en charge la documentation pour l'ensemble des sites de l'université : 1 BU à Niort, 3 à Angoulême, 1 au Futuroscope, 5 sur le site du campus, 2 en centre-ville dont la Bibliothèque Universitaire Michel Foucault.

Toutes bibliothèques confondues : 2700 places assises, 718 000 ouvrages, 11 000 périodiques, sans oublier un fond ancien riche et fourni. Dans les autres universités les fonds anciens sont plutôt dans les bibliothèques municipales. Au total, l'équipe du SCD regroupe 91 agents.

Dans le cadre du prochain contrat, le SCD se focalise sur 2 grands axes :

- Le soutien à la formation avec la construction d'UE transversales avec pour objectif que tous les étudiants s'y retrouvent en fonction de leur discipline
- Le soutien à la recherche → nouveau programme pour le SCD qui doit devenir plus visible et un véritable acteur en soutien aux chercheurs et la recherche.

Mise en place d'un dispositif avec rencontre des équipes de recherche pour promouvoir le principe du dépôt des productions des chercheurs dans les archives ouvertes de l'établissement → Nicolas Pinet, directeur adjoint du SCD, est en charge de ce dispositif.

Présentation par Yvan HOCHET, responsable de la bibliothèque Michel Foucault :

Nouveautés au sein de la bibliothèque Michel Foucault :

- Nouvelle politique de prêt → augmentation significative grâce à la simplification
- Réservation de salle de travail en groupe → vrai demande des étudiants qui peuvent désormais réserver de chez eux
- Création d'un fond professionnel → comment rédiger son CV, quels débouchés après des études de sciences humaines, comment trouver un stage, ...
- Remise en avant des DVD
- Les revues sont désormais empruntables

En cours :

- Aménagement d'un espace sociologie, philosophie
- Discuter au plus près des besoins des départements pour être au service de l'apprentissage de la discipline
- Réflexion sur la place des compétences documentaires
- Compactus plein à 90%.
- Accès élargi à l'espace recherche par carte pour les chercheurs, les doctorants et les chercheurs invités.
- Affiner avec les départements les services documentaires mis à disposition.

Une commission bibliothèque se réunit 2 à 3 fois par an pour un temps d'échange entre enseignants (1 représentant par département), étudiants et bibliothécaires.

4. Vote du tarif des mugs

Proposition de tarifs :

- Prix coûtant pour les étudiants (possibilité d'offrir les tasses pour les étudiants investis dans la vie de l'UFR) : 5.00 € la tasse (prix coûtant exact = 5,16 €)
- Prix coûtant *2 pour les touristes et extérieurs non partenaires : 10.00 € la tasse

Tarifs approuvés à l'unanimité.

5. Elections

2 bureaux de vote pour le renouvellement des élus BIATSS et des élus étudiants le mardi 4 avril : un bureau de vote sur le site du campus salle A4 et un bureau de vote au centre-ville en salle des Actes.

➤ **5 postes BIATSS** à pourvoir :

→ 3 listes déposées :

- Agir Ensemble (4 personnes)
- BIATSS (4 personnes)
- BIATSS autrement (5 personnes)

➤ **11 postes étudiants** à pourvoir :

→ 1 liste pour les étudiants (16 personnes)

Les nouveaux élus siégeront au conseil du 18 mai.
Remerciements de la direction aux élus sortants.

6. Vote du Calendrier de l'UFR

Calendrier approuvé à l'unanimité.

7. Point sur l'offre de formation

Trois temps forts concernant les fiches AOF de chaque mention (y compris les formations dispensées en langue étrangère) :

1 - Envoi des fiches AOF pré-remplies (Mention, Parcours) avec un guide d'aide à la rédaction : **le 7 avril 2017**



La version finale de l'Offre de Formation est donc attendue le 7 avril 2017

2 - Retour des fiches **le 19 mai 2017**

3 - Réunion de la commission interne (Elus CFVU + Pôle Vice-Présidents Formation) : le **7 Juin 2017** et retour aux assesseurs les 13 et 14 Juin 2017

4 - Fiches AOF définitives attendues le 30 juin 2017 - CFVU et CA de Juillet 2017

Rappel :

A eu lieu le 15 mars 2017 la réunion avec les composantes sur les orientations et discussion autour du volet pédagogique et du volet soutenabilité en présence de la vice-présidente de la CFVU, du vice-président aux Moyens, du vice-président de la CR et du DGSA.

Le dialogue sur l'offre de formation de notre composante s'est focalisé essentiellement sur :

- importance de contrôler le volume de l'offre en Master
- échange sur la licence mention psychologie

- Bilan de la situation financière de l'Université de Poitiers.

Objectif de maintien des postes des enseignants-chercheurs. Donc besoin de réduire le coût des heures complémentaires pour éviter les situations très drastiques des Universités de Limoges, Orléans ou Tours...

Le DGS semble cependant pessimiste sur le fait que l'université de Poitiers ne pourra pas échapper aux gels de postes.

Imposition d'une capacité d'accueil en 2018 en Psychologie aux alentours de 5 à 600 en L1.

Le Présidence est très inquiète pour la rentrée 2017 en Psychologie.

Echanges : la direction du département de Psychologie est surprise de l'inquiétude de la Présidence pour leur département. D'autant plus qu'un poste de MCF a été redéployé. Le département regrette le double discours de la Présidence. Regret également sur la méthode car la Présidence sur le fond a le droit d'imposer une capacité d'accueil et elle ne devrait pas s'en cacher. Le problème est que cela n'a pas été dit directement mais seulement indiqué dans des comptes rendus dans des termes exagérés. Il y a un vrai besoin de transparence et d'échange. La question est également, dans le cas d'une capacité d'accueil, celle de la méthode de sélection à utiliser.

A l'Université de Tours : il n'y a pas de capacité d'accueil mais la priorité est donnée à l'académie. Pourquoi ne pas réfléchir à cela ? Un dialogue avec la Présidence est nécessaire.

Le département de Philosophie est d'accord pour un partenariat avec le département de Psychologie mais sous réserve de maîtrise du flux (pas au-delà de 100). Une double licence droit/philosophie est également planifiée.

Le département de sociologie indique qu'il n'y a pas de porte fermée pour un partenariat avec la psychologie. Ils restent ouverts à la discussion sous réserve de maîtrise des flux.

8. Conseil scientifique

- Soutien aux colloques :

- ⇒ Toutes les demandes de l'UFR ont été validées par la Commission Recherche de l'UP et financées (financement UP), ou transmises à la Région (financement régional)
- ⇒ L'obligation de mise en place de frais d'inscription pour obtenir un soutien de l'UP a été supprimée.

- Politique d'aide aux publications :

- ⇒ Suppression par l'UP de la 2^e tranche de soutien à l'automne dernier (10k€) = protestation de l'UFR
- ⇒ Mise en place d'une nouvelle politique UP :
 - Maintien du contrat avec les PUR (35k€)
 - 15k€ intégrés à la dotation des laboratoires (sur quelle base ?)
 - 15k€ affectés sur appel d'offre UP (rôle de CS de l'UFR ?)
- ⇒ **Pour l'UFR SHA** : réflexion sur la mise en place d'une Commission Editoriale pour les publications aux PUR

- **Dispositif d'accompagnement jeune MCF :**

- ⇒ 96h eq. TD, financé pour 1/3 par la composante, 1/3 par le laboratoire et 1/3 par l'université
- ⇒ Dernière année du dispositif ? Remplacement par une décharge de 24h pour les nouveaux entrants, pour "formation à l'enseignement et à la recherche » ?
- ⇒ Eligibilité : MCU titulaire au début de la décharge
 < 40 ans
 < 6 ans d'exercice (sauf arrêts maladie, maternité, etc.)
- ⇒ Critères retenus par le CS de l'UFR :
 - Qualité du dossier scientifique
 - Pertinence du projet scientifique lié à la décharge, y compris en terme de production scientifique (publications, brevets, productions...) et de valorisation
 - Proximité de la limite des critères d'âge et d'exercice
 - Engagement dans les responsabilités collectives

Classement	Candidat(e)	Laboratoire	Département	Date naissance	Date nomination
1	STOUDER Ghislaine	HERMA	Histoire	26/12/1979	01/09/2012
2	AVDEEFF Alexis	GRESKO	Sociologie	19/10/1979	01/09/2015
3	POTOCKI Anna	CeRCA	Psychologie	15/10/1986	01/09/2013
4	DAUMAN Nicolas	Recherches en Psychopathologie (Equipe CAPS)	Psychologie	05/04/1982	01/09/2014
5	KALENZAGA Sandrine	CeRCA	Psychologie	30/01/1981	01/09/2014
6	KURDZIEL Emilie	CESCM	Histoire	04/06/1980	01/09/2016
7	GOUDAUDIER Nelly	CeRCA	Psychologie	23/09/1987	01/09/2016

9. Insertion

Objectif : développer l'implication d'étudiants en tant que vacataires pour les salons et portes-ouvertes. Cibler les L2 et L3.

Faire un appel à candidature commun avec les appuis scolarité aux inscriptions.

Mise en place d'un groupe communication composé notamment d'enseignants-chercheurs pour représenter l'UFR lors des manifestations. Actuellement, il existe des référents insertion dans les départements mais avec une mission floue.

Proposition : fusionner les deux avec une part référentiel plus forte.

L'idée est de représenter l'UFR et pas seulement son département.

Proposition : référentiel de 20 heures. Harmoniser les implications et les faire correspondre à la fonction payée.

Réunion des référents actuels pour les sonder sur leur souhait d'aller vers la nouvelle fonction telle que définie. Sinon, appel aux départements pour des volontaires.

Etudiants : aux portes ouvertes, la difficulté est d'expliquer les formations autres que la sienne. Il faut bien répartir entre filières. Communication à tous les étudiants. Forum des métiers : mêmes professionnels et nombre de professionnels réduits. Il faudrait voir des professionnels différents et rendre le format plus interactif et moins « cours magistral ». En licence, ne pas refaire à chaque fois des points sur la lettre de motivation et le CV.

Assesseur : Il faut échanger avant avec les étudiants et leur fixer le cadre avant leur intervention.

Enseignants : des étudiants en M2 se sentent en difficulté pour l'insertion. Il y a trop peu de cours et ils sont trop répétitifs d'une année à l'autre.

Assesseur : des cours en M1 et M2. La visibilité sur le contenu des cours par le service insertion va prendre du temps.

Enseignants : il faudrait disposer d'une fiche de restitution remplie par les étudiants à l'issue du forum des métiers.

Mais ces fiches ne donnent pas une direction unique, il est donc difficile d'en tirer une leçon claire.

10. Point étudiant

Les élus signalent qu'il n'y aurait pas de chauffage dans certaines salles.

Remerciement aux membres du conseil mais également aux deux équipes de direction qui se sont succédées.

L'ajout du « point étudiant » à l'ordre du jour du conseil a été très positif.

Remerciement également de Monsieur Palazzo aux élus étudiants sortants qui espère que les successeurs seront aussi impliqués.

11. Point BIATSS

Remerciement à l'ensemble du conseil.

Les élus: les missions des élus ont évolué avec les différentes équipes.

Un assesseur BIATSS a été nommé en la personne du représentant BIATSS.

Un groupe BIATSS a été mis en place, groupe qui a proposé et travaillé notamment sur un lieu de convivialité et un livret d'accueil des nouveaux arrivants dans l'UFR.

Apports : commission BIATSS, échanges pléniers avec l'équipe de direction de l'UFR 2 fois par an, l'ajout du point BIATSS au conseil.

Elections avec 3 listes différentes avec plein d'idées à mettre en œuvre.

Demande de mettre le point BIATSS et le point étudiant en début de conseil.

Elus : le rôle d'assesseur permet de rencontrer le doyen dans un lieu plus intimiste afin d'évoquer les sujets de manière plus détendue et d'établir une relation de confiance. La présence d'élus BIATSS CNRS et université est complémentaire et utile.

12 Questions diverses

- Les étudiants doivent-ils déposer un dossier de candidature en M1 et M2 ?

Le 15 mai est la date limite de dépôt des dossiers de candidature pour les Masters sélectifs. **Trouver mon master.gouv** est pour le Master 1. Ce sont les dates votées par la Présidence. Cela ne concerne pas le Master 2. Si pas de sélection, pourquoi déposer un dossier

de candidature ?

En Droit et en Psychologie : dérogatoires car pas sélectifs. Permet de ne pas laisser des étudiants sur le carreau. Obliger à rendre un dossier même si pas de sélection peut permettre de réduire le nombre de candidats incertains. Le non dépôt de dossier permet de ne pas accepter l'étudiant mais tous les dossiers déposés complets sont acceptés.

La date votée vaut également pour les filières non sélectives.

- Il est également demandé des informations et un débat en conseil d'UFR sur le suivi de carrière.

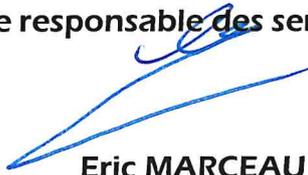
La direction précise qu'en réunion des directeurs d'UFR la question a été évoquée. Le CNU a une politique différente par section. Problème de gestion uniforme sur les mêmes bases.

Camille Hochedez, élue en section 23 géographie à l'Université, précise que l'Université de Poitiers est dans la vague C, celle sur laquelle va être appliqué pour la 1^{ère} fois le suivi de carrière.

Eric Palazzo insiste sur le fait qu'il est difficile de ne pas tenir compte de la position des sections du CNU.

Le Ministère a mis en place le suivi et les sections CNU ont suivi ou non. L'application ouvre le 28 mars et le dépôt des dossiers doit se faire avant le 2 juin.

Le responsable des services



Eric MARCEAU

Le Directeur

Eric PALAZZO

La secrétaire de séance



Céline CAPILLON

